



La Francophonie internationale *International Francophonie*

En 1968, les chefs d'État de l'Organisation commune africaine et malgache (OCAM) proposent la création d'un organisme de coopération culturelle et technique. Réunis à Niamey, au Niger le 17 février 1969, 28 pays francophones se prononcent pour la création de cet organisme et confient à la Conférence des ministres de l'Éducation nationale (créée en 1960) le mandat d'articuler les modalités de mise sur pied de ce projet. Le 20 mars 1970, 21 gouvernements signent l'acte de naissance de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT), aujourd'hui nommée l'Agence intergouvernementale de la Francophonie.

Sommet des chefs d'État et de gouvernement des pays ayant en commun l'usage de la langue française

C'est dans les années 1980 qu'on assiste à la véritable naissance institutionnelle de la Francophonie avec la tenue, en février 1986 à Paris, du premier Sommet des chefs d'État et de gouvernement des pays ayant en commun l'usage de la langue française. Ces sommets, instances suprêmes de la Francophonie, sont tenus à tous les deux ans. Ils traitent des grandes questions internationales de l'heure et établissent les priorités et les objectifs stratégiques de la Francophonie. Les chefs d'État et de gouvernement y adoptent un programme de coopération qui sera mis en œuvre pendant les deux années suivant chaque sommet.

La présidence de ces conférences est assurée par le chef du gouvernement hôte et ce, pour une période de deux ans, soit jusqu'au sommet suivant. Dans la foulée du Sommet de Moncton, tenu en septembre 1999, c'est le Canada qui assume cette présidence. La Francophonie internationale, qui se veut essentiellement une entité multilatérale, regroupe aujourd'hui près d'un pays sur quatre dans le monde, soit 55 États et gouvernements répartis sur les cinq continents.

In 1968, the Heads of State of the Common Organization for Africa and Madagascar (OCAM) moved to create an organization for cultural and technical co-operation. Gathered in Niamey, Niger, on February 17, 1969, 28 Francophone countries opted to set up such an organization and gave the Conference of Education Ministers (established in 1960) a mandate to work out the practical aspects of the project. On March 20, 1970, 21 governments signed the document, giving birth to the Agence de coopération culturelle et technique (ACCT), today known as the Agence intergouvernementale de la Francophonie.

Summit of Heads of State and Government of countries using French as a common language

It was not until 1980, that we saw the birth of La Francophonie as an institution with the holding, in February 1986, in Paris, of the first Francophone Summit of Heads of State and Government of countries using French as a common language, the highest body in La Francophonie. These summits, held every two years, deal with the major international questions of the day and set the priorities and strategic objectives of La Francophonie. The Heads of State and Government use the occasion to adopt a program of co-operation to be implemented during the two years following each summit. The conferences are presided by the Head of Government hosting the summit, and this presidency lasts for two years until the next summit. In the wake of the Moncton Summit, held in September 1999, Canada is assuming the presidency. The international Francophonie, which is a multilateral entity, today embraces one in four countries in the world, bringing together 55 states and governments from five continents.